

est très coûteux; de plus, il n'a pas sa place au sein d'un service d'information. Comme moyen d'évaluer les programmes d'information du gouvernement, un tel service ne repose pas sur des bases scientifiques et a tendance à tenir compte de tous les facteurs émotifs et culturels, ce qui est inévitable. Une fois de plus, Information Canada n'a pas pour fonction de faire du service social.

L'accueil réservé par les organismes communautaires au programme des agents itinérants a été toutefois très favorable et le Comité est d'avis qu'Information Canada devrait encourager l'utilisation des services et des établissements locaux pour ses services d'information. Les centres communautaires d'information, les bibliothèques, les organismes religieux, etc., devraient posséder la documentation gouvernementale et être à même de fournir les premiers renseignements sur les politiques gouvernementales, les programmes et les services que fournit régulièrement Information Canada, par l'entremise de la poste ou du téléphone. Ces organismes locaux devraient, à leur tour, être encouragés à utiliser au maximum le centre d'information de leur région.